

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Bulletin N° 105

2001 - N° 2



Le Domaine national de Meudon : synthèse du passé et du futur
(Collections du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Meudon et de l'O.N.E.R.A.)

SOMMAIRE

- Les perspectives de Meudon et la constitution foncière d'un axe (16^{ème}-17^{ème} siècle) p. 3**
Sept années (1990-1996) de réhabilitation du Domaine p. 14
Hors-texte : la Grande Perspective : vue aérienne et plan de réhabilitation

TAPISSERIE
SIÈGES
CADEAUX
STORES
PAPIERS PEINTS

"Bellevue Décoration"

RIDEAUX
LITERIE
LUMINAIRES
CANAPÉS
TENTURES MURALES

Maison fondée en 1926

J. DESCOUT

21, rue Marcel-Allégot, 92190 MEUDON - ☎ 01 45 34 11 78 - Fax 01 45 34 94 06



**Francis
DAGORT**

Agent Général

*Un Conseiller
à votre service*

**TOUTES
ASSURANCES**

**Vie
Placements**

28 bis, rue de la République, 92190 MEUDON
☎ 01 45 34 16 13 - Fax 01 46 26 16 44

IMPRIMERIE **iR** TYPO-OFFSET

Réalisation de tous travaux

26, rue Drouet-Peupion
92240 MALAKOFF

☎ 01 47 36 29 45
Fax 01 47 36 88 76



Cadeaux
Objets utiles
pour la maison ...

l'artisanie

61, rue de la République
☎ 01 46 26 71 57

92190 MEUDON



BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, Mlle, M. _____

Adresse : _____

adresse, pour l'année en cours, au Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon.

un chèque bancaire

(ou) un chèque postal (C.C.P. Paris n° 22465-15V)

d'un montant de : _____ F

MEMBRE ACTIF 100 F MEMBRE BIENFAITEUR, À PARTIR DE 180 F

Date : _____

Signature :

La cotisation annuelle comporte le service du Bulletin (3 numéros par an)

LES PERSPECTIVES DE MEUDON ET LA CONSTITUTION FONCIÈRE D'UN AXE (16^{ème} - 17^{ème} siècle)

Les 13, 14 et 15 octobre 1999, à l'occasion du bicentenaire de la mort de LE NOTRE (1613-1700), se tenait à l'Orangerie du Domaine de Sceaux, un colloque international organisé par le Musée d'Ile-de-France. Sous le titre "Meudon : constitution foncière d'un axe", Marie-Thérèse HERLEDAN présentait aux participants une communication originale montrant avec une grande précision comment, grâce aux transactions et acquisitions dictées par la persévérance dans le but à atteindre, les possesseurs successifs du domaine parvinrent à la réalisation d'un grand dessein : la création de la perspective du château de Meudon. L'exposé de Marie-Thérèse HERLEDAN sera prochainement publié dans les Actes du colloque ; cependant les organisateurs de la manifestation commémorative ont bien voulu donner à l'auteur l'autorisation de publier son texte d'ores et déjà dans le présent Bulletin ; il importait en effet que son article puisse être diffusé auprès des participants à la manifestation qui se tiendra le 10 juin 2001 dans le domaine national de Meudon à l'occasion du centenaire de la Société pour la Protection du Paysage et de l'Esthétique de la France, à laquelle adhère le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon. Nous prions les membres du Comité d'organisation du colloque de Sceaux de trouver ici l'assurance de notre sincère reconnaissance et de nos très vifs remerciements.

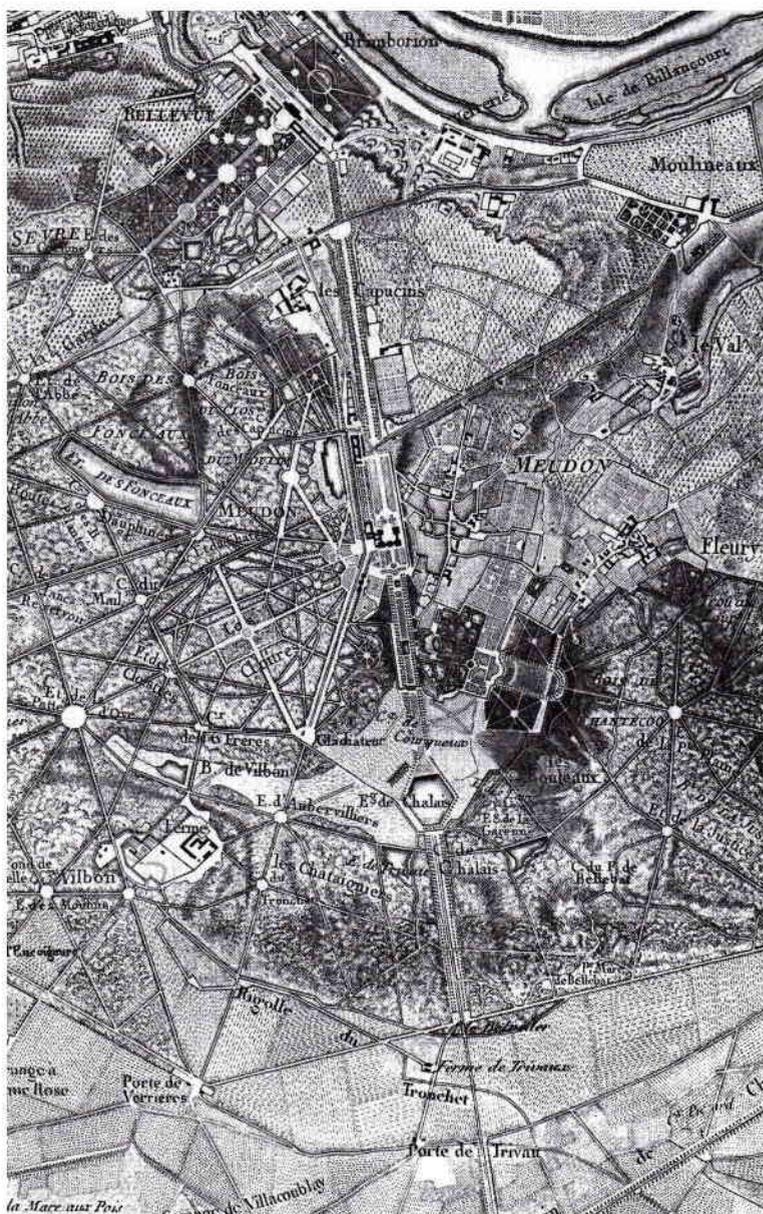


Fig. 1 – L'axe sur la "Carte des chasses du Roi"

Alors qu'à Vaux ou à Versailles la constitution d'immenses domaines et les grandioses réalisations architecturales qui les accompagnaient furent de la décision d'un seul et exécutées en un temps très court, à Meudon ce même résultat ne fut acquis qu'au bout de deux siècles et fut le fruit des entreprises intelligemment poursuivies par tous les seigneurs du lieu.

Un manoir sur une butte dominant un village ne prédisposait pas à la mise en place d'amples perspectives comme celles qui caractérisent nombre de châteaux d'Ile-de-France. Cette butte imposa son altitude aux extensions successives de la future grande terrasse. Le château qui la dominera jouira des perspectives Sud et Nord qui avaient été élaborées sur un relief difficile à maîtriser. Ce château disparu, au début du 19^{ème} siècle, la terrasse acquit une unité qu'elle n'avait jamais eue. De ses extrémités on peut jouir de perspectives descendantes mais, par sa longueur et sa hauteur, elle est un obstacle à toute vision continue. En dépit de cela, le long axe rectiligne et accidenté qui va des hauteurs de Clamart à Bellevue est connu sous le nom de "Grande Perspective de Meudon".

Un extrait de la "Carte des chasses du Roi", de la fin du 18^{ème} siècle, permet de situer cet axe et ses différentes composantes (fig.1). Du nord au sud s'étendent l'avenue du Château, la grande terrasse et le château encore existant avec ses annexes (parterre et bassin de l'orangerie, grand carré, grille d'eau), l'étang hexagonal de Chalais, la perspective remontante du Tapis Vert (voir aussi figure 17). A noter qu'au 17^{ème} siècle ce Tapis Vert se poursuivait jusqu'aux limites du parc et que l'axe ne dépassait pas ces limites.

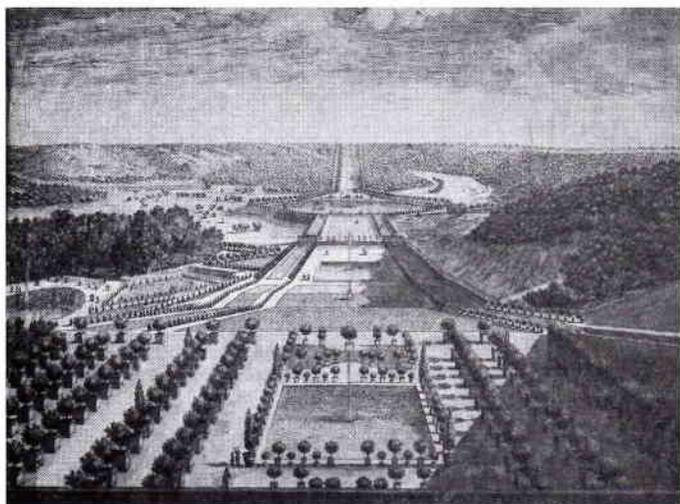


Fig. 2 - "Vue du jardin et parc du Château de Meudon appartenant à Monseigneur le Marquis de Louvois" (Israël Sylvestre - vers 1685-1690)

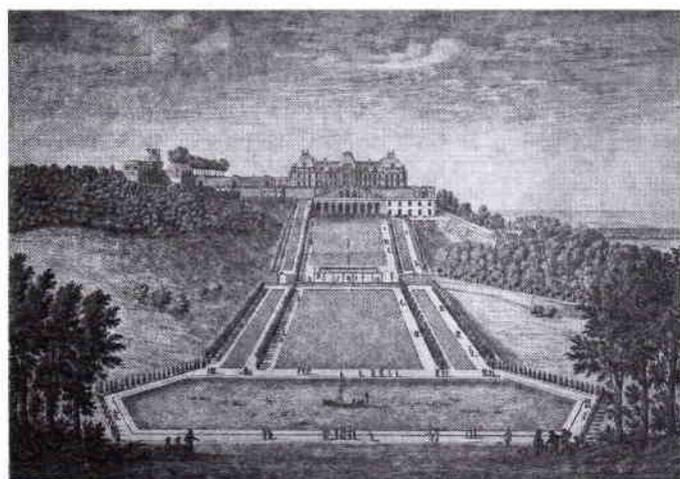


Fig. 3 - "Vue du Château de Meudon du côté du jardin appartenant à Monseigneur le Marquis de Louvois" (Israël Sylvestre - vers 1685-1690)

Deux gravures d'Israël SILVESTRE, exécutées dans les années 1685-1690, donnent à voir cette perspective sud. La première est une vue prise du balcon de l'orangerie en descendant par des pentes et pièces d'eau successives vers l'étang de Chalais et en remontant vers les hauteurs de Clamart par le Tapis Vert (fig.2). La deuxième est une demie vue inverse, prise à partir de l'étang seulement, en remontant vers le château par l'orangerie et la loggia qui la surmonte (fig.3). On remarquera que l'axe est totalement artificiel, établi en travers d'une double pente, ce qui donne toute sa signification au robuste bastion logé en coin pour cantonner l'orangerie. Sur la hauteur, à gauche, s'élève la Grotte qui sera évoquée plus loin.

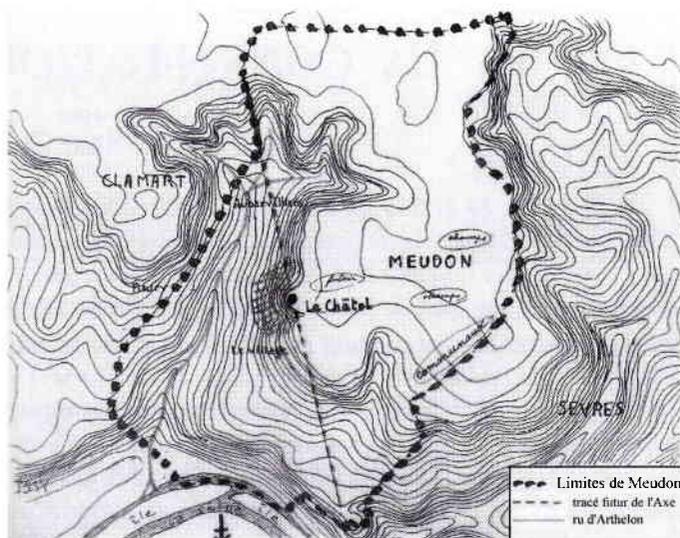


Fig. 4 - Le terroir de la paroisse (Marie-Thérèse Herlédan, restitution)

Avant de poursuivre, il paraît utile d'évoquer le relief qu'il a fallu domestiquer, à l'aide d'une restitution sur courbes de niveau (fig.4). On voit, en gros pointillé, les limites de l'ancienne paroisse qui sont à peu près celles de l'actuelle commune. Suivant l'usage meudonnais ancien, le nord est en bas, avec la Seine et les îles, usage respecté pour pouvoir opérer des rapprochements ultérieurs. On notera que le terroir est à peu près également divisé entre plateau et vallée. Dans le haut de la carte le fond de cette vallée entaille profondément le plateau en développant, en une jolie symétrie, plusieurs vaux d'où ruissellent les sources. Ces eaux se réunissent près du petit fief d'Aubervilliers pour donner naissance au ru d'Arthelon qui arrose la paroisse. S'il existe un axe naturel, c'est bien celui-là. On lui substituera celui qui cavalcade, en tiretés, sur les courbes de niveau, et qui occasionnera la mise en oeuvre d'énormes travaux de terrassement.

Le châtel, sur sa butte, entre une combe et un ravin, domine le village, position éminemment stratégique au Moyen-Age¹. Sur le plateau, derrière lui, s'étendent une futaie (origine d'un futur parc), puis les Champs de Meudon, les Communaux et un certain nombre de taillis épars. Ce plateau est maintenant uniformément recouvert par la forêt, aussi artificielle que l'axe. Les versants abrupts des fonds de la vallée portaient des bois et, sur les coteaux qui dévalent vers la Seine, prospérait la vigne.

¹ M-T HERLEDAN "Meudon au milieu du XVIème siècle", dans Mémoires de Paris et de l'Île-de-France, tome 47, Paris, 1996 ; p.196

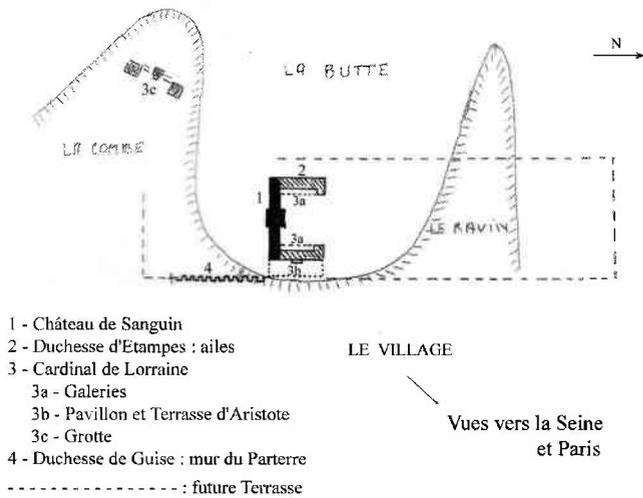


Fig. 5 - Schéma des extensions du Château
(Marie-Thérèse Herlédan, restitution)

Mais revenons à la butte. Antoine SANGUIN, qui deviendra cardinal, était possesseur des lieux dans les années 1520. Par achats aux paysans il remembra la combe² ; parallèlement il fit raser le vieux manoir familial et édifier un long château pierre et brique qui, curieusement, ne présentait que son profil sur le village (fig.5). Quelles qu'aient été les raisons qui présidèrent à ce choix, il détermina par avance l'axe du domaine quand, en 1539-1540, la duchesse d'Etampes, nièce du cardinal et maîtresse de François 1er, fit adjoindre deux longues ailes en retour³ au corps de logis pour mieux y recevoir son royal amant. Un projet de jardin fut élaboré à l'ouest du château mais la mort du roi et la disgrâce de la favorite l'empêchèrent d'aboutir.

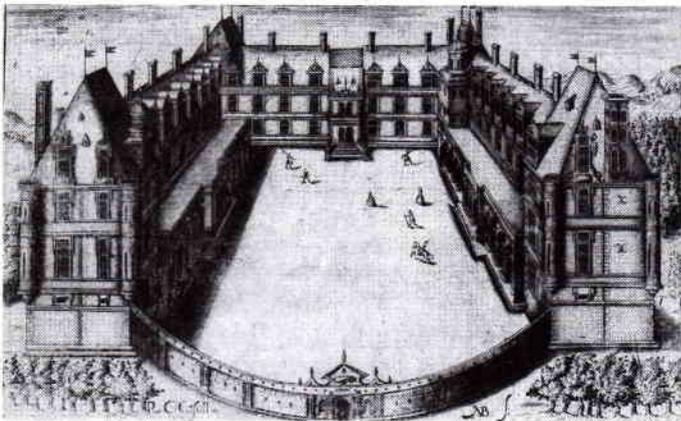


Fig. 6 - "Le magnifique château de Meudon"
(Claude Chastillon - début 17ème)

1553 - Le domaine est mis en vente ; le nouveau seigneur de Meudon est le fastueux cardinal DE

LORRAINE qui s'enflamme pour cette terre dont il estime très vite toutes les potentialités. Il confie au Primatice⁴ l'aménagement, au centre de l'aile "est" du château, d'un avant-corps ouvert sur le village, la Seine et, au-delà, sur Paris. Dans le salon du rez-de-chaussée il installe ses "têtes et marbres", dont un buste d'Aristote qui donne son nom à ce cabinet et à la petite terrasse ménagée au-devant, tout au bord de la butte. Deux galeries d'arcades couvertes en terrasse doublent désormais les ailes sur la cour, les combles sont éclairés par de nombreuses lucarnes (fig. 6).

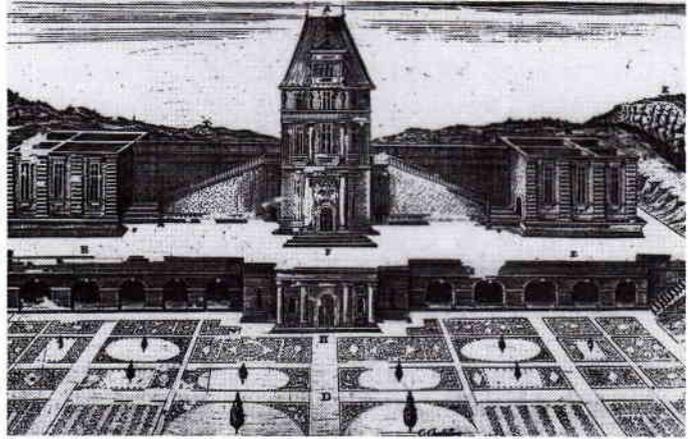


Fig. 7 - "Meudon, la Grotte"
(Claude Chastillon - début 17ème)

Mais le projet qui tient le plus à cœur au cardinal est la réalisation d'une grotte à l'italienne⁵ sur la combe remembrée par SANGUIN, inspirée de celle que le cardinal D'ESTE, oncle de la duchesse de GUISE (belle-sœur du cardinal DE LORRAINE) réalise à Tivoli. Tout un système de terrassements, escaliers, murs de soutènement, permet d'accéder, d'un parterre, à la Grotte et à la hauteur située à l'arrière de cette architecture qui recrée, proche de la capitale, une perspective d'outre-monts que poètes et écrivains célèbrent à l'envi. Le nom de Grotte vient de ce que l'espace inférieur du pavillon central évoque le décor et l'ambiance d'une grotte marine (fig.7). Avec la grotte s'ouvre un axe sur la colline de Fleury alors que celui du château n'est qu'à peine ébauché. Mais les acquisitions de terres et bois réalisées par le cardinal dans cette direction restent sans lendemain. En effet, après son décès prématuré, ses biens seront revendus par la famille en mal d'argent et la Grotte, ruinée par les gens de guerre, attendra longtemps des jours meilleurs. Des acquisitions du cardinal, seule restera une sensible extension du parc des Sanguin dont, très probablement, "les Cloîtres", grand bosquet aménagé sur le plateau.

² Arch.Nat., O¹3818, Ch. X, section 5.

³ Ibid.id.,Ch.X, section 8, art.5.

⁴ C. GRODECKI, Documents du minutier central des notaires de Paris, Histoire de l'art au XVIème siècle, t.I., Paris, 1985, p.117 à 119.

⁵ L. DIMIER, LE PRIMATICE, Paris, 1928, p.88.

Suivirent de longues années de troubles et de pénuries jusqu'au mariage, en 1611, du petit-neveu du cardinal, Charles DE LORRAINE, duc DE GUISE, avec Henriette Catherine DE JOYEUSE, douairière de Montpensier. Héritière d'une belle fortune cette "dame de Meudon" s'attacha à embellir le domaine en créant un parterre au sud du château, en aménageant l'espace le séparant de la Grotte et les abords de la Grotte elle-même⁶. Elle continuait ainsi l'œuvre du cardinal et réussissait à concilier les deux axes.

De cette époque subsiste la partie méridionale du mur de la Grande Terrasse étayée de nombreux contreforts. Destiné seulement à délimiter et contenir un parterre terminé par une pente, il fut insuffisamment fondé. Compte tenu de la double déclivité du terrain et de la masse de terre rapportée, il s'écroula plusieurs fois par pans dans les jardins du village. Ce mur, malgré son imperfection, marquait une seconde étape vers la construction de la Grande Terrasse, mais la "petite terrasse d'Aristote" qu'il prolongeait, reste un élément important dans la création de l'axe.

Les années passent. La Fronde fait subir de nombreux dégâts à Meudon et particulièrement au château. Le 12 septembre 1654 Abel SERVIEN, Surintendant des Finances avec FOUQUET⁷ (l'un aux "entrées", l'autre aux "sorties") acquiert de la famille de Guise la terre et baronnie de Meudon. Au midi du château, il trouve ce que l'on vient d'évoquer et qu'il traitera magistralement en tranchant le parterre au niveau de la pente, en y adossant l'Orangerie⁸ et en verrouillant le tout par un puissant bastion. Sur le devant, au nord, un mur de clôture en hémicycle limite la cour d'entrée mais, au-delà, s'étend la plate-forme du château qui n'est autre que le sol naturel du restant de la butte (fig.8).

Une ruelle étroite, ouvrant latéralement, est son seul accès⁹. Visuellement cette plate-forme est cernée par les propriétés qui s'étagent le long de la rue montant du village. C'est là un bien piètre environnement pour la façade principale du château, mais le ravin et ses maisons imposent leur présence. A ces obstacles que l'on peut juger insurmontables SERVIEN impose un

traitement proportionné, et tout va désormais très loin et très vite. Les motivations des seigneurs successifs avaient été différentes. Néanmoins, les apports des uns et des autres, en ordre dispersé et avec des retours en arrière, avaient fait progresser le domaine. Avec SERVIEN, tout changea. Il y eut désormais un maître d'œuvre, une volonté, une idée directrice, de puissants moyens financiers et, en guère plus de quatre ans, le maître des lieux imprima sa marque définitive sur Meudon.

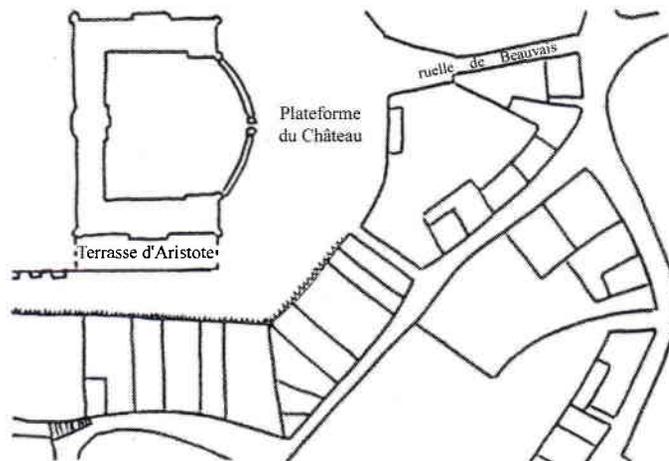


Fig. 8 - Le haut de Meudon à l'arrivée de Servien (1654)
(Marie-Thérèse Herlédan, restitution)

En nous bornant à l'Axe, on lui doit le Pavillon central du château, reconstruit par LE VAU, La Grande Terrasse, la Terrasse supérieure, l'Orangerie, le Bastion, la première partie de la Grande Perspective, l'Hexagone de Chalais et le canal des Truites. Mais on ne peut passer sous silence le Parc et sa clôture. Lorsque LOUVOIS aura mené le Tapis Vert et l'Avenue du Château jusqu'à cette clôture, réalisant vraisemblablement un projet de SERVIEN, il apparaîtra que axe du parc et perspectives du château ne faisaient qu'un.

Une restitution sur courbes de niveau met en évidence la part du plateau dans l'emprise du parc et l'apport limité de Clamart (fig.9). L'aspect de "galette rongée" qui en résulte n'est pas un accident. On le retrouve sur le plan de Nicolas DE FER de 1708 (fig.10) et sur un très curieux dessin conservé à la Bibliothèque Mazarine, non daté, mais suivant probablement de peu l'achat de Meudon par SERVIEN¹⁰. Certains éléments renforcés de rouge sur l'original évoquent maladroitement les premiers projets du Surintendant (fig.11).

⁶ Arch. Nat, Min. Centr. XXIV, 132 ; 1618, 27 juillet. CXV, 45 ; 1623, 17 mai. CXV, 71 ; 1636, 13 mai.

⁷ La charge de Surintendant des Finances, chef suprême de l'organisation financière, fut créée en 1564 et supprimée en 1661, après la disgrâce de FOUQUET. MAZARIN avait appelé conjointement à cette fonction, le 2 janvier 1653, SERVIEN et FOUQUET. Mais il se lassa bientôt de la roideur probe mais brusque de SERVIEN, il vit en lui une sorte d'épouvantail pour les gens d'affaires dont les expédients lui étaient si commodes. FOUQUET fut seul chargé des recettes, SERVIEN des dépenses, ce qu'il ressentit comme une semi-disgrâce.

⁸ M-T HERLEDAN, "Peut-on dater l'orangerie de Meudon ?" dans Bull. des Amis de Meudon (B.A.M.), n° 174, 1987.

⁹ M-T HERLEDAN, "SERVIEN à Meudon, le domaine, la grande terrasse" dans B.A.M., n° 171, 1986, p.696-697.

¹⁰ Bibl. Mazarine, Ms 3361, 5.

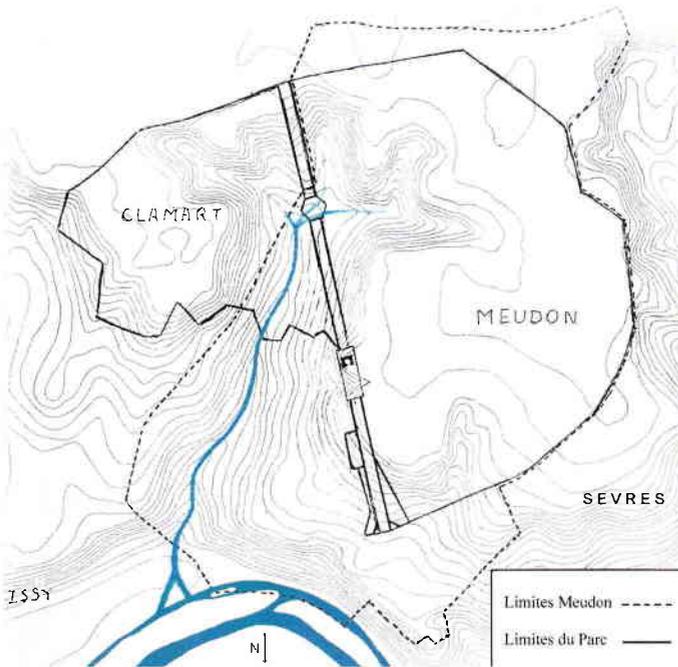


Fig. 9 - Meudon et Clamart, limites du Parc
(Marie-Thérèse Herlédan, restitution)

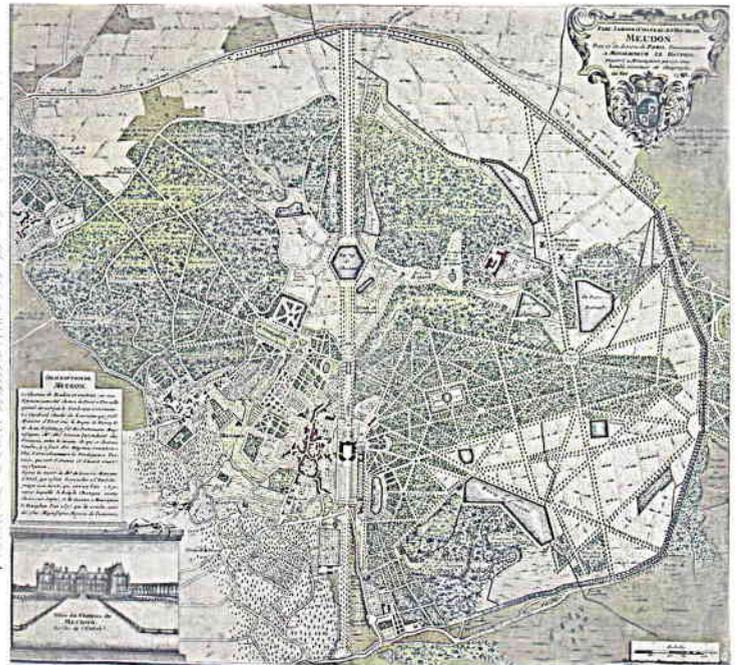


Fig. 10 - "Parc, jardin, Château et bourg de Meudon"
(Nicolas de Fer - Plan, 1708)

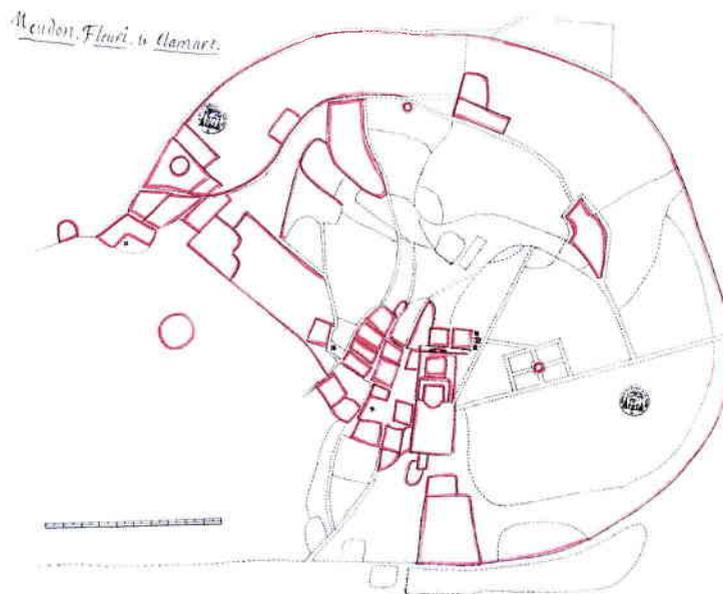


Fig. 11 - Plan de Meudon, Fleury et Clamart
(Bibliothèque Mazarine - Ms 3361)

La Grande Terrasse et l'Orangerie sont programmées, mais la Grotte est mal orientée et le tracé des rues du village bien malhabile. Ce qui semble importer, ce sont les biens à acquérir dans le haut du plan. Un certain nombre étaient le siège de petites seigneuries. En s'en rendant maître, il devenait seul seigneur de Meudon, Fleury et Clamart, il avait les mains libres pour imposer ses vues, se trouvait disposer d'un stock de biens très divers appartenant à ces propriétés (taillis, prés, terres, parcs, pêcheries) qu'il emploierait à ses grandes entreprises ou pourrait utiliser comme monnaie d'échange. Enfin il pourrait obtenir du roi l'autorisation d'enclorre le parc qu'il projetait de constituer.

Un document un peu comparable met en lumière divers projets de Louvois, également soulignés de rouge. C'est une "carte d'arpentage des bois, terres, prés et autres héritages enfermés dans le parc de Meudon"¹¹. Les bois "plantés" par SERVIEN 30 ans plus tôt devaient désormais faire l'objet d'une exploitation par coupes réglées¹². L'arpentage fut pratiqué en novembre et décembre 1686, le plan général dressé dans le courant de l'année 1687. La "Pièce de M. LE

¹¹ Arch. Nat., O¹521/61. Grande carte fort intéressante mais illisible en réduction, 1687. Voir également O¹3802, arpentage de 1686.

¹² Ibid., O¹3803^r.

NOTRE¹³, dans les jardins bas, ainsi que le parterre de la Grotte, qu'il a dessiné, sont en place. Par contre un nouveau dessin des Cloîtres¹⁴, ainsi que celui de nombreux bassins et l'escalier d'Aristote ne sont qu'en projet.

Pour mieux visualiser leurs réalisations sont portées, sur le plan de Nicolas DE FER, en rouge celles qui sont dues à SERVIEN, en bleu, à LOUVOIS (fig.12). L'axe est désormais en place et les époques suivantes ne seront pas évoquées.

Avant d'aborder la constitution foncière de cet axe quelques vues du domaine au temps de LOUVOIS permettront de mettre en parallèle remembrements et réalisations :

- Une restitution du château de Meudon en 1690 (fig.13).
- Le mur de la Terrasse haute, la Grotte et le parterre de LE NOTRE (fig.14).
- Vue inverse vers la colline de Fleury (fig.15).
- Les jardins bas vus de la colline de Fleury avec au premier plan à gauche, la "pièce de M. LE NOTRE" (fig.16).

¹³ La "Pièce de M. LE NOTRE". Située dans les Jardins Bas, elle succéda au "Grand Parterre de Gazon", visible sur la carte d'arpentage de 1687 et à un remaniement illustré par SILVESTRE (fig.16), de 1688 (?), dont les jets (fontaines) n'avaient pas encore leur emplacement définitif. Le plan de BOURGAULT et MATIS, de 1695, porte l'inscription "La pièce de M. LE NOTRE, ou la pièce des 7 jets". Le plan de DE FER, de 1708, n'évoque pas de changement. On devrait donc pouvoir dater cette réalisation de LE NOTRE de 1689 ou peu après, constater qu'elle a toute sa notoriété en 1695 et la garde au début du 18^{ème}.

"Les Cloîtres". C'était le nom d'un très grand bosquet, ouvert en pleine futaie, vraisemblablement sous le cardinal de Lorraine. Ses quatre avenues, parallèles deux à deux, plantées de chênes dont les feuillages formaient voûte, se coupaient en angle droit. SERVIEN créa en leur centre un bassin rond. SERVIEN créa en leur centre un bassin rond. SERVIEN créa en leur centre un bassin rond. LOUVOIS les fit contourner par une grande allée elliptique (plan d'arpentage) qui disparaît sur le plan de DE FER. Les Cloîtres se nomment désormais "Les Plaisirs".

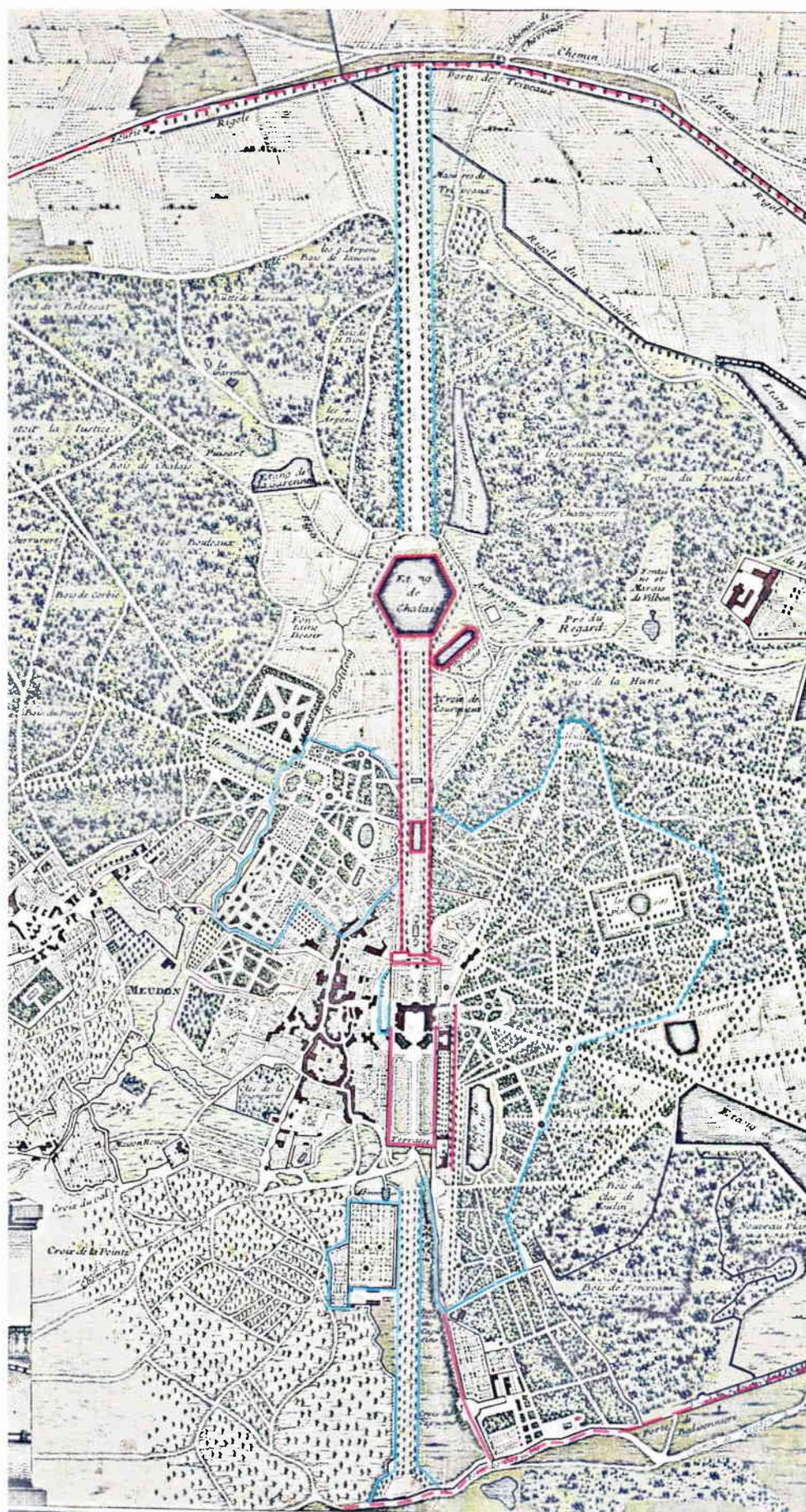


Fig. 12 - Réalisations de Servien et Louvois sur plan de Nicolas de Fer (Marie-Thérèse Herlédan)

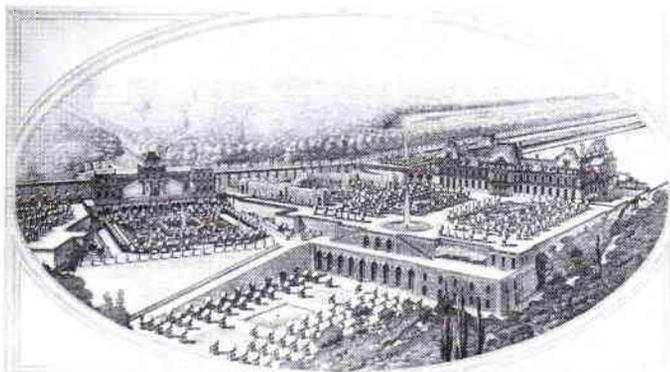


Fig. 13 - Le château de Meudon en 1690
(Paul Lebret, restitution début 20ème - "L'Architecte", 1907)

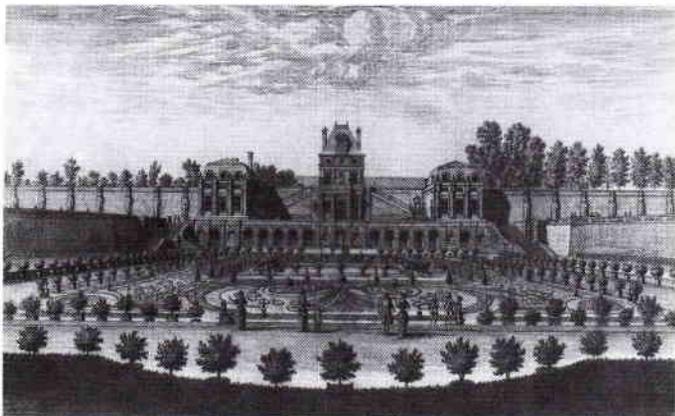


Fig. 14 - Vue de la Grotte de Meudon appartenant à Mgr le Marquis de Louvois
(Israël Sylvestre - vers 1685-1690)

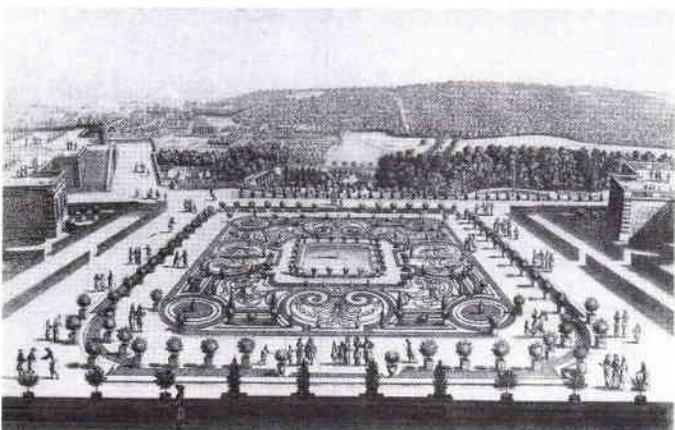


Fig. 15 - Vue du parterre de la Grotte de Meudon
(Israël Sylvestre - vers 1685-1690)

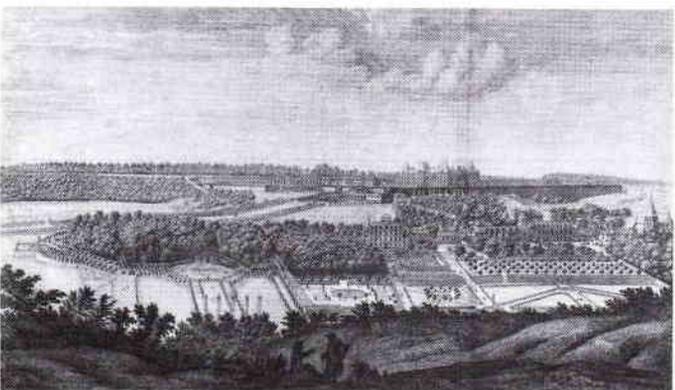


Fig. 16 - Vue du château de Meudon du côté du village de Fleury
(Israël Sylvestre - après 1687)

On voit au premier plan à gauche, le "Parterre de Gazon" qu'on appellera "la pièce de M. Le Notre", après modification des fontaines

- Extension approximative des jardins hauts et bas au temps de LOUVOIS mais sur un plan d'époque "Grand Dauphin" (fig.17).

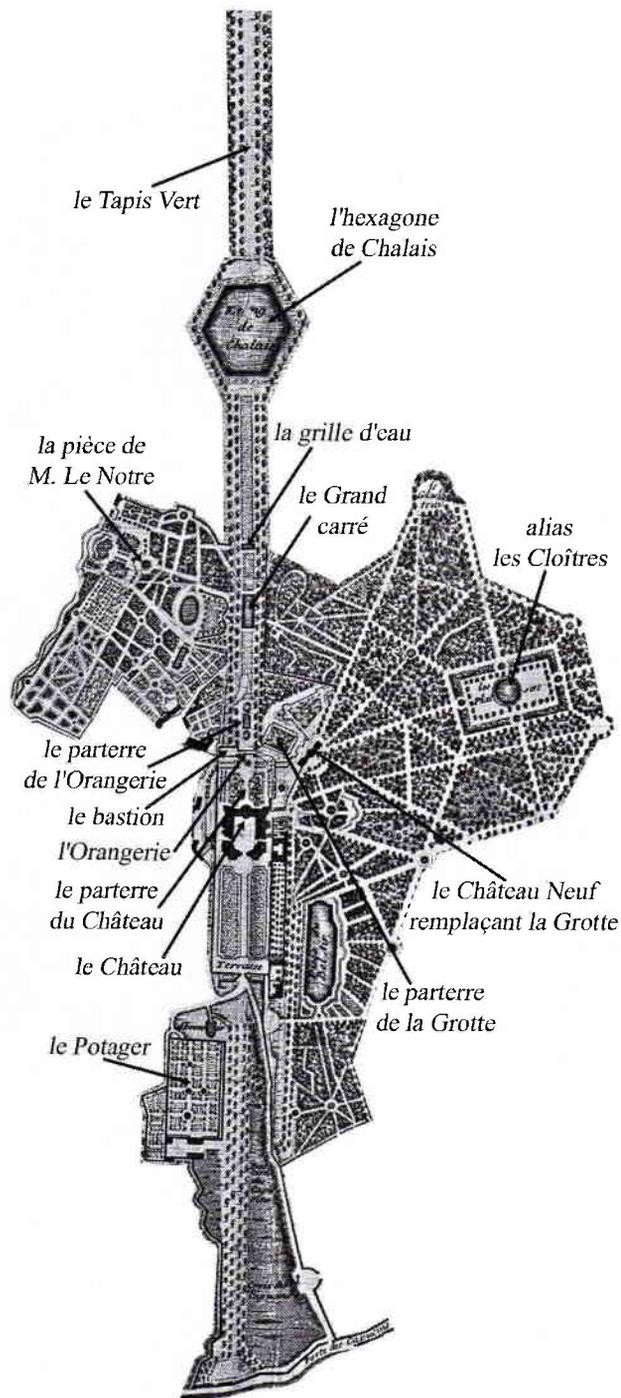


Fig. 17 - Limites approximatives des jardins hauts et bas en 1690
(mais sur plan de Nicolas de Fer de 1708)

- 1 - SANGUIN
1520/1525
- 2 - C^{AL} DE LORRAINE
1574
- 3 - SERVIEN
1657
- 4 - SERVIEN
1655/1658
- 5 - SERVIEN
< 1657
- 6 - SERVIEN
1658
- 7 - LOUVOIS
1680
- 8 - LOUVOIS
1680
- 9 - LOUVOIS
1681
- 10 - LOUVOIS
1682
- 11 - LOUVOIS
1681/1682

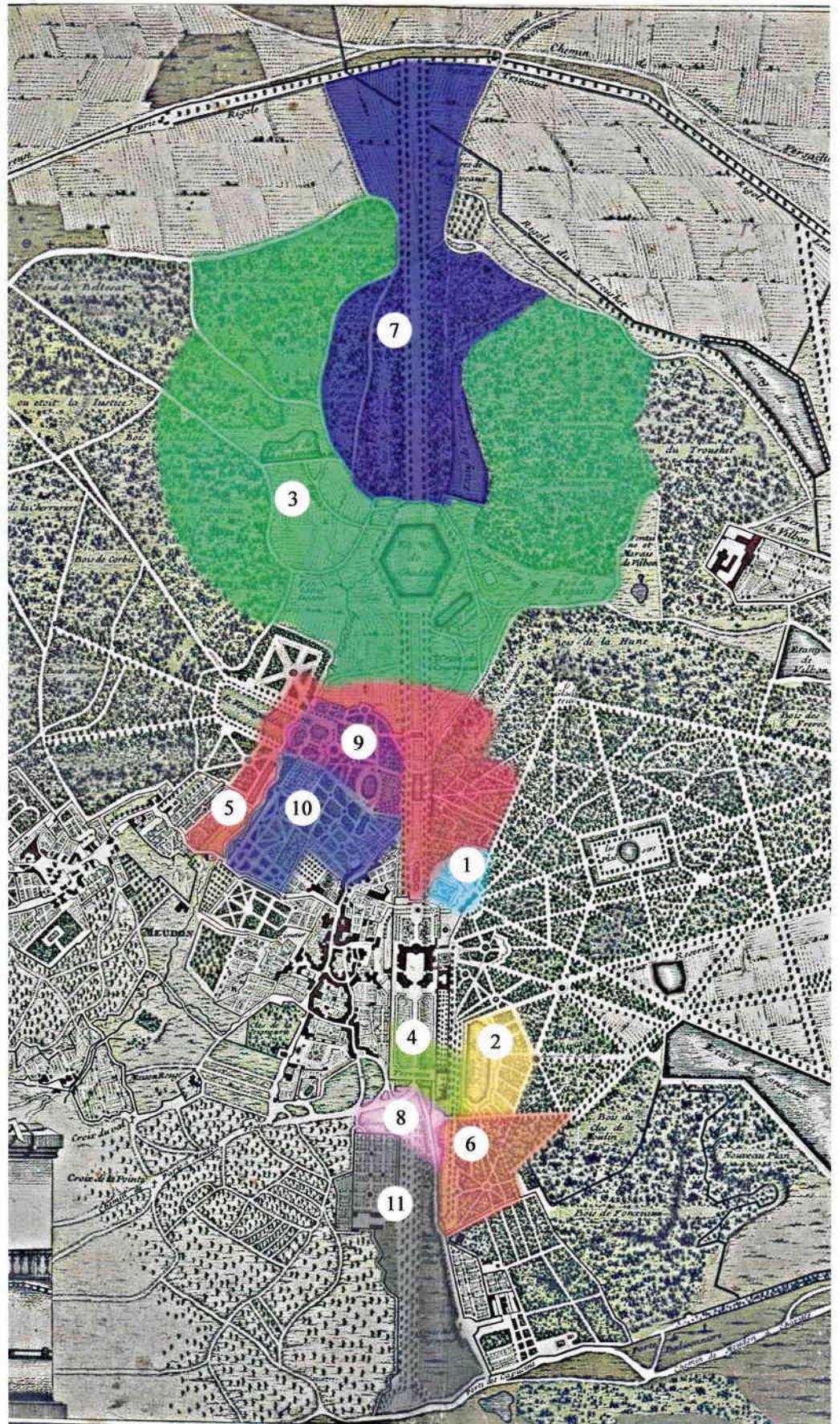


Fig. 18 - Constitution foncière de l'axe sur plan de Nicolas de Fer
(Marie-Thérèse Herlédan)

Constitution foncière de l'axe

Sur la figure jointe (fig.18), les 11 couleurs correspondent aux différentes acquisitions qui ont permis de la constituer. Bien évidemment n'est à prendre en compte que leur emplacement car le plan de Nicolas DE FER est de 1708 et les acquisitions sont antérieures ou très antérieures. La plupart des propriétés comportaient maisons, clos, parcs et dépendances, mais rien de tout cela ne figure sur le plan puisque tout a été acquis pour être démoli. En leur lieu et place figurent les réalisations. En marge du plan sont portés les noms des acquéreurs et les années d'acquisition.

1 - (en bleu clair) - Ce sont les 24 parcelles acquises des paysans par Antoine SANGUIN, le constructeur du premier corps de logis du château, dans la combe sud. Elles serviront au cardinal de LORRAINE à édifier la Grotte, à la duchesse DE GUISE à établir le parterre du château et à étendre celui de la Grotte.

2 - (en ocre) - Le fief du Coulombier¹⁵ était un ancien démembrement du fief du châtel. Son acquisition par le cardinal en 1574 permettra à SERVIEN et LOUVOIS de réaliser l'étang du Bel-Air.

3 - (en vert) - En acquérant la seigneurie¹⁶ d'Aubervilliers en 1657, SERVIEN peut pousser la Perspective jusqu'à l'Hexagone (étang de Chalais) ; deux marchés d'ouvrage¹⁷ lui sont consacrés.

4 - (en vert clair) - De janvier 1655 à octobre 1658, SERVIEN négocie 19 maisons et propriétés destinées à être démolies pour permettre la construction de la Grande Terrasse¹⁸. Sur une restitution du haut du village apparaissent les parcelles condamnées (fig.19). Une gravure fort connue d'Israël SILVESTRE montre bien à quel point le château était cerné sur sa butte et en cela, elle est fort intéressante, mais l'environnement bâti est arbitrairement supprimé (fig.20). Sur certains tirages la légende complète est "Château de Meudon - à deux lieues de Paris - appartenant à Messieurs DE GUISE". Sous les GUISE, le château était encore entouré de maisons et il n'était accessible que par l'étroite ruelle de Beauvais

(raison pour laquelle SILVESTRE ne put le prendre que de trois quarts). On ne peut penser non plus à une vue prise après la démolition des habitations.

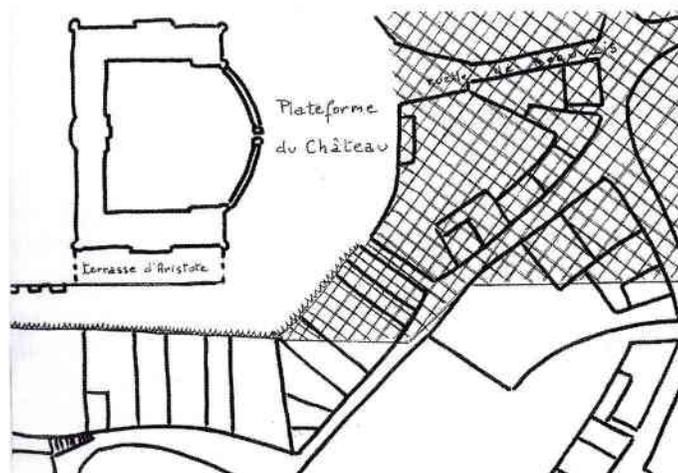


Fig. 19 - Démolitions de Servien dans le haut de Meudon entre 1655 et 1658 (Marie-Thérèse Herlédan, restitution)



Fig. 20 - "Vue et perspective du chateau de Meudon appartenant à Messieurs de Guise" (Israël Sylvestre - milieu 17ème)

Le Grand Mur fut monté et le vide en arrière progressivement comblé avec les terres nivelées pour asseoir la Terrasse Haute. On y ensevelit en même temps les décombres non récupérables des maisons (pour certaines d'entre elles, négociées après destruction, on trouve les mentions "encomblée", "mise", "enterrée", "enferrée" dans la terrasse). On a trop vite écrit que SERVIEN n'avait comblé dans la terrasse que quelques mesures de paysans. Il s'avère, au contraire, que ce haut de Meudon avait été très prisé au 16ème siècle : Pierre CHAMBIGES, le PRIMATICE, Jean BARBIER, les LERAMBERT y eurent une demeure. Le haut de Meudon ne disparut que pour permettre à SERVIEN de désenclaver le château et de lui donner une noble avant-cour.

¹⁵ Arch. Nat., O¹3810 ; 1754, 12 février.

¹⁶ Ibid., Min.Centr., CXII, 65 ; 1655, 1er avril.

¹⁷ Deux marchés d'ouvrage concernent l'étang hexagonal de Chalais sous SERVIEN : - 10 janvier 1657 - Arch. dép. Hts-de-Seine, E 7111. "Trois laboureurs meudonnais s'engagent à fournir à Thomas DU MONT et Denis FROMIN, son associé, ... quatre tombereaux ou davantage ... pour charrier de la terre en une chaussée d'étang que Monseigneur a fait marché de faire ..." (on agrandit considérablement l'ancien petit étang de Chalais appartenant à la seigneurie d'Aubervilliers en lui donnant sa forme définitive).

- 16 mai 1658 - Arch. dép. Hts-de-Seine, E 7113. "Pierre MARC, terrassier à Maisons-sur-Seine, fait marché avec Monseigneur d'oster toute la vase et rozeaux de l'exagone jusques à terre ferme, faire en sorte qu'il n'y demeure aucune racine desdits rozeaux, porter les terres qui s'y trouveront aux lieux qui leur seront indiqués..."

¹⁸ On trouve ces ventes dans les minutes de Me Pierre DE RIVIERE, Arch. Nat., Min. Centr., LXIV, 99 à 103.

5 - (en brun rouge) - Biens en plusieurs pièces provenant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, réunis au domaine à diverses époques par les seigneurs de Meudon ; dernières acquisitions en 1657¹⁹.

6 - (en brun) - Achat du "clos de RIVIERE"²⁰ consistant en plusieurs bâtiments, cour, basse-cour, jardin, bois, prés, vignes. Me Pierre DE RIVIERE était notaire à Paris et propriétaire à Meudon. C'est devant lui que furent passés la plupart des actes concernant la vente de biens meudonnais. Il était ami de SERVIEN. C'est pourtant sur sa propriété (et il en fut fort mari) que le Surintendant jeta en dernier son dévolu. Ce clos fut intégré aux jardins hauts.

A SERVIEN, décédé en 1659, succéda son fils Louis François, marquis de Sablé, qui céda Meudon à LOUVOIS le 31 octobre 1679, sans avoir en rien modifié le domaine.

7 - (en bleu foncé) - Les terres de Triveau²¹, dépendant de l'Hôtel-Dieu de Paris. C'est le premier achat de LOUVOIS, effectué seulement 3 mois ½ après son acquisition de Meudon. SERVIEN avait convoité ce bien mais s'était heurté au refus des gouverneurs de cet établissement. C'était un "verrou" qui s'opposait à la continuation de la Grande Perspective.

8 - (en lilas) - Après le "verrou" sud, le "verrou" nord ; moins de 5 mois plus tard, LOUVOIS parvient à acquérir de Jacques THIVOL DE SAINTE-FOY²², une propriété aux nombreuses dépendances, enclos de murs, qui barre tout le haut de la pente.

9 - (en mauve) - Une grande maison "dite des Courtieux"²³ sur 18 arpents. La futaie "de LAMET", dans les jardins bas, rappellera le nom de son ancien propriétaire.

10 - (en bleu) - La propriété de GUENEGAUD²⁴. Une grande maison consistant en plusieurs corps de logis, cour, chapelle, basse-cour, écurie, jardin, palissade, escaliers, plusieurs fontaines, que rappellera, dans les jardins bas, "la pièce de GUENEGAUD".

11 - (en gris) - Création foncière de l'avenue du Château et du potager. De février à décembre 1681, LOUVOIS acquiert des paysans meudonnais 83 parcelles (dont 62 en vignes) faisant à peine 6 arpents et de 4 propriétaires fonciers, 39 arpents provenant de rassemblements²⁵. Le premier marché de terrassiers concernant l'avenue du

Château est du 31 janvier 1681, avant tout achat de terres. Le fait décisif avait été l'acquisition de la propriété de SAINTE-FOY qui verrouillait le haut de la pente. A ses 12 arpents, dont certains en vigne, succédait le vignoble assis aux lieux dits Rousseline, Vauxcinoust, Bouin, Clos Castel sur lequel est maintenant implantée l'Avenue. 61 nouvelles parcelles sont acquises en 1682²⁶, pour régularisation, l'ouvrage étant pratiquement terminé. En pente escarpée d'ouest en est et du sud au nord, le versant allait amener à mettre en oeuvre de gros travaux de terrassement pour y asseoir une avenue rectiligne et en pente régulière. Il y fallut un très fort remblai dans la partie haute, dont les assises sont visibles en contrebas, ainsi qu'un aqueduc menant souterrainement les eaux de ruissellement vers l'abreuvoir et le potager. Avenue et potager furent réalisés conjointement durant l'année 1681.

Pour ces grands ouvrages exécutés en un temps record, on recrutait des armées de terrassiers que les habitants devaient loger (probablement dans des dépendances), jusqu'à 15 et 20 par maison, à Fleury, Meudon et Clamart²⁷. Le bailli, qui donne ces chiffres, fut amené à promulguer une ordonnance de police car le prix "excessif" qui leur était demandé pour "le logement et ce qu'il est accoutumé de leur fournir" en amenait certains à "quitter et abandonner les travaux". Aux divers "entrepreneurs de terrasses" était assigné un secteur déterminé où ils établissaient leur "atelier". On en comptait au moins sept²⁸, probablement davantage, qui se succédaient dans la pente. Les charrois étaient faits par tombereaux. Les ouvrages étaient payés à la toise (cube). La toise de moellon, soigneusement mis à part "pour les ouvrages de Monseigneur" rapportait plus que la toise de terre. Terre et moellon étaient dirigés "là où il leur était montré". A partir des éléments donnés par le bailli, on peut penser que le nombre d'ouvriers "logés", en 1681, dépassait très largement le millier.

Stratégie de seigneurs rassembleurs

Lorsque tout un lot de parcelles avait été négocié par leurs intermédiaires, SERVIEN et LOUVOIS aimaient réunir au château, pour le contrat, les paysans concernés. On les imagine groupés, intimidés mais intimement flattés, prêts à se servir de témoins les uns aux autres. Ceux qui savaient signer étaient invités à le faire à côté de "Monseigneur". C'était de bonne politique et, peut-être, ces grands seigneurs y prenaient-ils un certain plaisir. Mais le règlement ne suivait pas la signature. Il s'en fallait souvent de plusieurs mois. C'était chose courante et nul ne s'en formalisait. L'acte portait généralement la mention : "après le décret et cependant l'intérêt".

²⁶ Ibid., O¹3811., avril 1682 à juin 1684.

²⁷ Arch. dép. Hts-de-Seine, 9BMEU/22 ; 1681, 21 avril.

²⁸ Ibid., 9BMEU/204. Marchés d'ouvrage de 1681.

¹⁹ Ibid., id., LXIV, 101 ; 1657, 25 avril.

²⁰ Ibid., Id., XXIII, 301 ; 1658, 20 août.

²¹ Ibid., O¹3814 ; 1680, 16 février.

²² Ibid., id. ; 1680, 8 juillet.

²³ Ibid., O¹3811 ; 1681, 18 juillet.

²⁴ Ibid., O¹3810 ; 1682, 24 janvier.

²⁵ Ibid., O¹3814. Un arpent = 34,19 ares.

De quoi s'agissait-il ? Un projet mettait en mouvement toute une campagne d'achats. Certaines parcelles pouvaient être grevées d'hypothèques ou autres inconvénients, à l'insu même des vendeurs. Il n'était pas question de multiplier recherches et vérifications. Le seigneur déclenchait simplement la procédure de "décret volontaire". Sur son refus, constaté par témoins, de faire régler une somme dérisoire, il se voyait menacé de saisie sur tous ses biens (anciens ou nouvellement acquis). Publicité était largement donnée à la chose, les créanciers éventuels étaient invités, dans les délais requis, à se faire connaître, à la suite de quoi, aucune plainte n'était plus recevable et les biens acquis étaient purgés de toute menace. LOUVOIS utilisa cinq fois cette procédure à Meudon. Le décret ayant été enregistré et scellé par le Châtelet, le vendeur recevait la somme convenue, augmentée des intérêts qui avaient couru depuis le contrat, ce qui motivait la mention "et cependant l'intérêt".

Y eut-il un sixième décret ?

L'avenue du Château était terminée depuis longtemps, tous les problèmes relatifs aux biens enfermés par SERVIEN dans le parc étaient réglés, le château remanié et pourvu de dépendances (communs et chenil), l'axe poursuivi jusqu'aux hauteurs de Clamart, les jardins hauts et bas dans leur splendeur, des eaux jaillissantes en tous lieux, le Bas-Meudon connaissait un début d'activité lorsque, en janvier 1690, LOUVOIS lança une nouvelle campagne d'acquisitions. Elle se poursuivit jusqu'en avril 1691 et toucha 74 particuliers²⁹. Il s'agissait à nouveau de parcelles de terres et vignes, en Rousseline, Vauxcinoust, Clos Castel, Carnaux. Ces parcelles longeaient l'avenue du Château, en dessous du Potager. Le Ministre décéda subitement à Versailles le 16 juillet 1691. Le dernier achat était du 27 avril. Y eut-il temps pour un sixième décret ? Il n'en a pas été retrouvé. Il semble que ces terrains soient restés acquis au domaine et aient servi à doter le potager de vergers et dépendances et d'une aire libre au nord, jouxtant l'avenue. Le plan d'arpentage de 1687 (note 11) qui mentionne l'existence du potager ne fait pas état de ces extensions, pas même à titre de projets. LOUVOIS eut-il le temps de les programmer en 1690 ? Cela fut-il réalisé par sa veuve ou par le Grand Dauphin ? La question reste posée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ces extensions figurent sur le plan de Nicolas DE FER, en 1708.

Réalisations seigneuriales et vie du village

On ne saurait mettre un point final à cette "constitution foncière de l'axe de Meudon", sans évoquer ceux qui firent les frais de toutes ces transformations, de toutes ces acquisitions : nos paysans meudonnais. Cela datait de

bien avant SERVIEN et LOUVOIS : les propriétés de LAMET, de GUENEGAUD, de SAINTE-FOY et bien d'autres, résultaient aussi de rassemblements antérieurs. La propriété paysanne, divisée à chaque succession, résistait mal aux demandes bourgeoises. Les familles étaient nombreuses, la Coutume de Paris, qui régissait les successions roturières, égalitaire : tant d'enfants, tant de parts. Et le vigneron en rajoutait en divisant tout par lots qu'on tirait au sort. Lorsqu'un héritier, parti vivre ailleurs, cédait sa part à un bourgeois parisien (partie de maison ou portion de vigne), celui-ci multipliait pressions et offres sur les autres. Et ainsi, dès la fin du 16ème siècle, le quart des maisons du village échappait aux paysans, ainsi que les lopins de prés, aulnaies, coudraies, ouches qui équilibraient leur patrimoine. Ils avaient dû se dessaisir de bonnes vignes et de nombreuses terres de culture. Les murs qui entouraient les parcs et propriétés ainsi constituées, grandes ou petites, supprimaient maints chemins familiaux. SERVIEN et LOUVOIS ne firent donc qu'accentuer une situation déjà bien amorcée. Mais avec le Parc disparurent les "Champs de Meudon", avec les "Bruyères et Pâturages", les bêtes que le berger communal menait paître sur les Communaux. Le meudonnais avait été laboureur, il avait eu des bêtes. Il restait vigneron mais sur les vignes qu'on voulait bien lui laisser ou sur des terres, obtenues par échange, pas toujours propices, qu'il lui fallait planter en vigne. Comme il n'avait plus de bétail, il n'avait plus de fumier. Il lui fallait aller chercher les gadoues parisiennes déposées hors les murs. La qualité du vin se ressentait de toutes ces nouvelles contraintes et la condition du vigneron se faisait de plus en plus difficile et aléatoire.

Et LE NOTRE dans tout cela ?

On aura noté (et regretté j'imagine) que je n'aie pu signaler que deux réalisations avérées ("La Pièce de M. LE NOTRE" dans les Jardins Bas et "Le Parterre de la Grotte" dans les Jardins Hauts (fig.21 page suivante)) de l'illustre jardinier. Cela ne signifie pas (bien évidemment) qu'il n'ait pas participé à d'autres réalisations. Mais LE NOTRE ne laissait guère d'écrits, peu de plans.

Par ailleurs ne nous sont parvenues que bien peu de pièces concernant les ouvrages réalisés à Meudon pour SERVIEN et LOUVOIS. L'inventaire après décès du Surintendant³⁰ fait état, à ce propos, de 31 liasses (quelques 1200 pièces) remises à la famille et considérées comme de peu de valeur ; elles ont disparu ! Il faut cependant relativiser ces pertes. Les 30 marchés d'ouvrage - bien précieux ! - que j'ai découverts dans les archives du bailliage de Meudon pour cette époque ne mentionnent que le seigneur (plus souvent son représentant), l'entrepreneur

²⁹ Arch. Nat., O¹3806

³⁰ Ibid.id., Min. Centr. LXIV, 104 ; 1659, 16 avril et sq. et B.A.M., n° 171, op.cit., p.706.

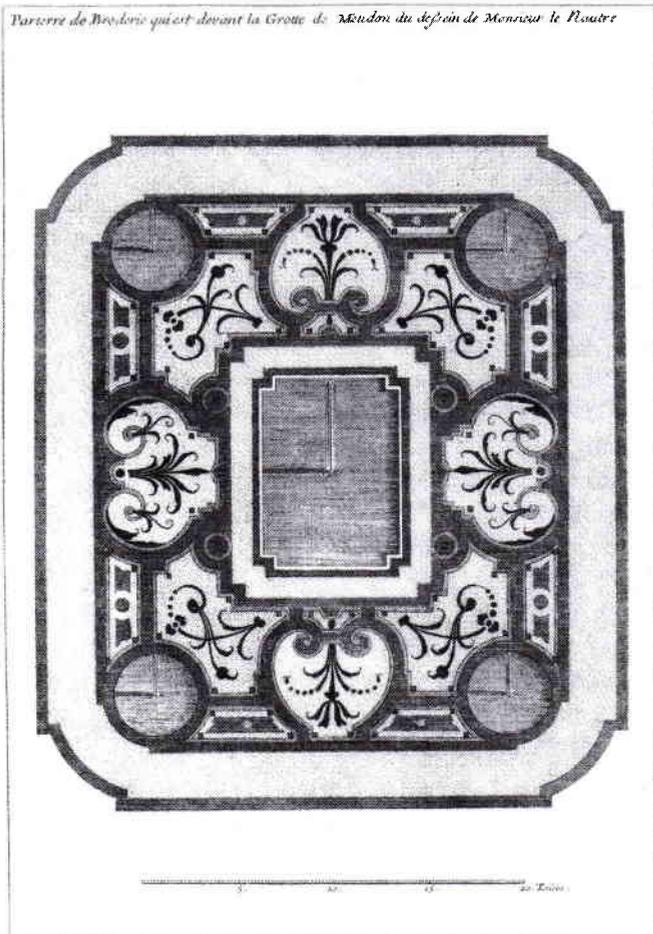


Fig. 21 - Le Parterre de la Grotte de Le Notre
(Jean Mariette - fin 17ème)

ou l'artisan qui se charge des travaux, la nature de ces travaux, le prix fait, les délais. C'est un marché passé entre celui qui paye et celui qui exécute. A ce niveau, le concepteur ou coordinateur éventuel des travaux n'a pas à figurer : on traite séparément avec tous les entrepreneurs de terrasses (terrassiers) qui oeuvrent à l'avenue du Château.

Comment LE NOTRE travaillait-il ? Avec qui ? Comment était-il rétribué ? Il n'a certainement pas réalisé tous les ouvrages qu'on lui prête. Pour certains, il n'a peut-être que conseillé, voire même "évoqué" ... Rien, à ce jour, ne permet d'affirmer qu'il ait oeuvré, à Meudon, à la Grande Perspective ou à l'avenue du Château. LE NOTRE travaillait pour des particuliers, pour des grands seigneurs, pour le Roi, certes pas pour la postérité, ce qui le rend si difficile à cerner. Notre époque, avide de publicité, n'en a cure et brouille les pistes sans autres sources, trop souvent, que des précédents ... sans fondement.

Je n'ai pu, pour ma part, que dater les différentes étapes de la constitution de l'Axe. Peut-être cela permettra-t-il à des chercheurs de greffer d'heureuses trouvailles sur un relevé fiable de ces datations. Cela permet également de mettre en valeur que cette Grande Perspective qu'on a parfois considérée comme l'une des plus magistrales compositions de LE NOTRE, a, en fait, une longue histoire qui le précède et l'accompagne.

Marie-Thérèse HERLEDAN.

Sept années (1990-1996) de réhabilitation du Domaine

A une étude historique sur la constitution du Domaine de Meudon comme celle de Marie-Thérèse HERLEDAN dans les pages qui précèdent, succédera, un jour peut-être, celle de la réhabilitation de ce même domaine devenu trois siècles plus tard domaine national. Cette éventualité a-t-elle suggéré à Monsieur Philippe CANAC, architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux¹, conservateur du Domaine de Meudon de 1990 à 1996, le récent courrier (23-03-2001) qu'il nous a adressé dont nous le remercions très vivement ? Nous ne le savons pas, mais dans cette hypothèse, il nous a paru intéressant de consigner dans notre publication, le bilan des activités déployées à Meudon par notre correspondant ainsi que les informations et références afférentes à celles-ci et que nous communiquons son courrier.

Rappelons que la mission de Monsieur Philippe CANAC à Meudon se situe après le coup d'envoi que fut, pour la résurrection du domaine, le choix de Meudon par le Ministère de la Culture comme l'un des trois sites d'Ile-de-France à réhabiliter au titre de l'année 1980 "année du Patrimoine". Ce choix ne fut pas fortuit mais plutôt provoqué par l'étude produite un an auparavant par Michel JANTZEN et tout particulièrement par son plan de réhabilitation de la Grande Perspective. Le début d'exécution de ce plan par le conservateur Yvan GURY avait abouti en 1990 à la restauration des parterres de l'Orangerie et du Château Neuf ainsi qu'à la construction de la maison du gardien que le constat d'un vandalisme organisé rendait indispensable.

¹ Corps de fonctionnaires du Ministère de la Culture en voie d'extinction.

A partir de cette remise en ordre du côté Sud, les travaux de Monsieur Philippe CANAC peuvent être successivement énumérés ainsi :

- réfection de l'étanchéité de la terrasse de l'Orangerie, bâtiment prestigieux menacé de longue date par des infiltrations préjudiciables à sa maintenance ;

- aménagement corrélatif de la terrasse de l'Orangerie et des escaliers qui permettent d'y accéder et conduisent au parterre ;

- réfection et mise en valeur de l'escalier d'Aristote qui rétablit aujourd'hui la liaison entre la Grande Terrasse et celle située en dessous, dite "promenade ou terrasse à l'Est" ;

- aménagement de la terrasse à l'Est avec reprise en sous-œuvre du mur de soutènement de la terrasse supérieure à l'assaut duquel montait la végétation au point de masquer de place en place le panorama qui fait la gloire de la Grande Terrasse. Pour qui a connu l'état de friche du terrain qui s'étendait alors de l'extrémité de la rue du Canada au bastion de l'Orangerie, il est évident qu'il s'agit là d'une réalisation majeure qui fit l'objet d'un article dans notre Bulletin (n°88, 1995) ;

- réfection de la couverture et du réseau d'évacuation du Hangar Y, après une difficile opération de transfert des moteurs qui l'encombraient. Il s'est agi d'une phase de sauvetage, clé du maintien de ce bâtiment récemment classé.

- Parallèlement aux travaux évoqués ci-dessus, Monsieur Philippe CANAC s'est occupé de la mise en valeur des alignements d'arbres de la Grande Terrasse et a fait procéder à l'abattage de nombreux sujets, après avis du Directeur de l'arboretum national des Barres sur l'état sanitaire des arbres.

Il signale en outre dans son courrier avoir constitué des dossiers d'études préalables et de synthèses sur les aménagements de l'avenue du Château, de la Grande Terrasse, sur le transfert des terrains de sport toujours enclavés dans la perspective, sur le Hangar Y et l'étang de Chalais, sur l'aménagement d'un signal à l'extrémité du Tapis Vert, sur les abords de l'O.N.E.R.A. et la création de nouvelles allées dans le domaine de l'Observatoire pour y faciliter la circulation et la communication avec l'extérieur.

Les plans, rapports, devis, courriers relatifs à ces études constituent de volumineuses archives qui sont déposées à la Bibliothèque du Patrimoine, 12 rue du Parc Royal à Paris 3^{ème} arrondissement.

Les cotes des cartons contenant ces archives nous ont été communiquées sur place avec les précisions suivantes :

95/13/55	Domaine National	Etude de synthèse
95/13/56	Domaine National	Données générales
95/13/57	Domaine National	Observatoire : ravalement 1989
95/13/58	Domaine National	Poste de garde-Arbre vert-allée du Château-grille Château Neuf-étang de Chalais
95/13/59	Domaine National	Hangar Y – Grande Perspective
95/13/60	Domaine National	Grande Terrasse
95/13/61	Domaine National	Orangerie
95/13/155	Domaine National	Utilisation du Domaine : espaces verts, terrasse, Orangerie
95032	Domaine National	Plans E.N.S.B.A.
98 1 144	Domaine National	Carton 27
4° E 5108	Domaine National	Carton 164
4° E 5105 et 5106	Domaine National	Carton 0621

Il est donc possible de consulter tout ou partie de cet ensemble. Toutefois un délai de quelques jours après leur demande peut être nécessaire pour que certains de ces documents parviennent de leur lieu de stockage (Saint-Cyr) à la bibliothèque parisienne. En tout état de cause, par expérience, un contact téléphonique préalable à la demande de consultation est conseillé : téléphone de Monsieur le Conservateur général Jean-Daniel PARISSET : 01 40 15 76 25 ou à la salle de lecture : 01 40 15 76 57.

Paulette GAYRAL

* * * * *

Michel DAMOUR

Tapissier

54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON

01 46 26 27 60 et 01 45 34 21 84

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES
DOUBLE RIDEAUX

RÉFECTION MATELAS

& SOMMIERS

F O R M' S

Fournitures Occasions Reprographie Maintenance Secrétariat

☎ 01 46 23 94 75

Fax 01 46 26 50 16

3, rue du Ponceau - 92190 MEUDON
(Continuité rue des Mouchettes - Près de la Mairie)

Ouvert du lundi au vendredi
9 h 30 - 12 h 30 / 15 h 00 à 19 h 00

- > PHOTOCOPIES ET FAX SERVICE
- > RELIURE - PLASTIFICATION
- > FOURNITURES DE BUREAU - TAMPONS ENCREURS
- > PAPETERIE
- > ENCRES - SUPPORTS SPÉCIAUX POUR IMPRIMANTES
- > TRAVAUX DE SECRÉTARIAT

Société d'Exploitation
des Établissements
L. WACQUANT

27, rue Marcel-Allégot, Bellevue
92190 MEUDON

☎ 01 45 34 12 01

COUVERTURE
PLOMBERIE EAU ET GAZ

*Salles de Bains - Chauffe-bains,
Chauffe-eau à gaz et électriques
Chauffage gaz*



GARAGE RABELAIS

CITROËN MEUDON

29-31, boulevard des Nations-Unies
92190 MEUDON

☎ 01 46 26 45 50

MÉCANIQUE - TÔLERIE
STATION SERVICE - VENTE

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon. Siège social : 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Prix spécial : 70 francs